

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix – Travail – Patrie*

\*\*\*\*\*  
**COMMUNE DE KOBDOMBO**  
\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT GENERAL**  
\*\*\*\*\*

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
DES MARCHES**  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace – Work – Fatherland*

\*\*\*\*\*  
**KOBDOMBO COUNCIL**  
\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT GENERAL**  
\*\*\*\*\*

**INTERNAL COMMISSION  
TENDERS BOARD**  
\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO

**AUTORITE CONTRACTANTE :**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO

**COMMISSION COMPETENTE :**

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE  
DE KOBDOMBO

**DEMANDE DE COTATION**

**N°01 /DC/C-KOBDO/CIPM/2024 DU 29 Février 2024  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL  
DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE  
KOBDOMBO**

- **FINANCEMENT** : BIP MINSANTE 2024 ;
- **DELAI** : un (01) mois
- **IMPUTATION** : 58 40 047 06 641 103 464211 611
- **N° DE L'ACTE** : IZ : 06376

**Février 2024**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix – Travail – Patrie*

\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE KOBDOMBO**

\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT GENERAL**

\*\*\*\*\*

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
DES MARCHES**

\*\*\*\*\*



**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace – Work – Fatherland*

\*\*\*\*\*

**KOBDOMBO COUNCIL**

\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT GENERAL**

\*\*\*\*\*

**INTERNAL COMMISSION  
TENDERS BOARD**

\*\*\*\*\*

## **TABLE DES MATIERES**

<b>PIECE N°I : AVIS D'APPEL D'OFFRES VESION FRANCAISE (AAO).....</b>	<b>4</b>
<b>PIECE N°I : AVIS D'APPEL D'OFFRES VESION ANGLAISE (AAO).....</b>	<b>7</b>
<b>PIECE N°II : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO).....</b>	<b>10</b>
<b>PIECE N°III : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)..</b>	<b>14</b>
<b>PIECE N°IV : DESCRIPTIFS DES FOURNITURES (DF).....</b>	<b>20</b>
<b>PIECE N°V : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU).....</b>	<b>23</b>
<b>PIECE N°VI : DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF (DEQ).....</b>	<b>29</b>
<b>PIECE N°VII : MODELES D'ANNEXES.....</b>	<b>32</b>
<b>PIECE N°VIII : PROJET DE LETTRE-COMMANDE .....</b>	<b>37</b>
<b>PIECE N° IX : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS .....</b>	<b>42.</b>

**PIECE N°I**

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE  
DE COTATION (ACDC)  
(VERSION FRANCAISE)**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE KOBDOMBO

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
DES MARCHES

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

KOBDOMBO COUNCIL

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

INTERNAL COMMISSION  
TENDERS BOARD

\*\*\*\*\*

## Demande de Cotation N°01 /DC/ C-KOBDO/CIPM/2024 du 29 Février 2024 pour l'équipement en matériel médical du Centre Médical d'Arrondissement de Kobdombo en Procédure d'Urgence

### **1- Objet de l'Appel d'Offres :**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public Exercice 2024, le Maire de la Commune de Kobdombo, **Autorité Contractante**, lance une Demande de Cotation, relative à l'équipement en matériel médical au Centre Médical d'Arrondissement de Kobdombo pour le compte du Ministère de la Santé, dans Commune de Kobdombo, Département du Nyong et Mfoumou.

### **2- Consistance des fournitures :**

La présente Demande de Cotation est constituée de l'équipement en matériel médical au Centre médical d'Arrondissement de Kobdombo tel que décrit dans le devis estimatif et quantitatif (pièce N°VII).

### **3- Délai d'exécution**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture du matériel médical au Centre médical d'Arrondissement de Kobdombo est d'un (01) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

### **4- Nombre maximum de lots :**

L'Equipement en matériel médical est constitué d'un (01) Lot unique.

### **5- Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20.600 000 (vingt millions six cent mille) Francs CFA.**

### **6- Participation et origine :**

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Fournitures et Prestations diverses.

### **7- Financement :**

L'Equipement objet de la présente Demande de Cotation est financé par le Budget d'Investissement Public du **Ministère de la Santé**, Exercice 2024, sur la ligne budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
1	Equipement en matériel médical du Centre Médical d'Arrondissement de Kobdombo	20.600.000	58 40 047 06 641 103 464211 611 N° DE L'ACTE : IZ06376

### **8- Consultation du dossier d'Appel d'Offres :**

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Kobdombo.

### **9- Acquisition du dossier d'appel d'Offres**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Kobdombo dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **TRENTE CINQ MILLE (35.000) Francs CFA** payable à la **Recette Municipale de Kobdombo**.

### **10- Remise des offres :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra être déposée contre récépissé sous-plis fermé, auprès de la Maire de **Kobdombo** au plus tard **le 05 Avril à 11 Heures** et devra porter la mention :

**Demande de Cotation N°01 /DC/ C-KOBDO/CIPM/2024 du 29 Février 2024 pour  
l'équipement en matériel médical du Centre médical d'Arrondissement de  
Kobdombo en procédure d'urgence**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### **11- Ouverture des offres :**

L'ouverture des plis se fera en (01) temps, **le 05 Avril à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KOBDOMBO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

### **12- Attribution :**

L'Entreprise attributaire du marché sera celle dont l'Offre sera jugée conforme, pour l'essentiel aux prescriptions de la DC et évaluée la moins disante.

### **13- Durée de validité des Offres :**

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17- Renseignements complémentaires :**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Kobdombo.

**Kobdombo, le 29 février 2024**

### **AMPLIATIONS :**

- PREFET/NM ;
- DDMINMAP/NM ;
- CSPE/NM
- ARMP/CE ;
- CIPM/KOB ;
- AFFICHAGE ;
- ARCHIVES/CHRONO.

**LE MAIRE**

**PIECE N°II**  
**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE**  
**DE COTATION (ACDC)**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE KOBDOMBO

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
DES MARCHES

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

KOBDOMBO COUNCIL

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

INTERNAL TENDERS BOARD

\*\*\*\*\*

(VERSION ANGLAISE)

**CONSULTATION NOTICE N° 01 /DC/C-KOBD/CIPM/ 2024 OF 29 February 2024 FOR THE  
EQUIPEMENT IN MEDICAL MATERIAL IN THE KOBDOMBO MEDICAL CENTER  
(EMERGENCY PROCEDURE)**

**1. Subject:**

Within the frame work of the execution of public investment projects for the 2024 financial year, the **Mayor of the Kobdombo Council**, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender for the medical equipment in the **KOBDOMBO MEDICAL CENTER**.

**2-Finance**

Works which form the subject of this invitation to tender is financed by the Public Investment Budget of the MINSANTE 2024 financial year under budgetary, financed thru pitch **20.600.000 (twenty millions six thousen hundred francs) F CFA**.

**3-Tender File Consultation**

The tender file may be consulted upon publication of this notification, during working hours, at the Kobdombo Council, tel: 677 76 64 15 BP: 301

**4-Tender file acquisition**

The tender file may be acquired at the **Kobdombo Council** upon publication of this invitation to tender and presentation of a receipt attesting to the payment of a **non-refundable** sum of **thirty-five thousand (35 000) F CFA** into the Municipal Treasury of **Kobdombo**.

**5-Tenders submission**

Each tender drafted in English or French in **seven (7) copies, one (01) original and six (06) copies** marked as such, sealed against a receipt must reach the **Kobdombo Council** no later than **5 April 2024 at 11 0'clock** local time and shall be labeled as:

**CONSULTATION NOTICE N° 01 /DC/C-KOBD/CIPM/ 2024 OF 29 February 2024 FOR THE  
EQUIPEMENT IN MEDICAL MATERIAL IN THE KOBDOMBO MEDICAL CENTER  
(EMERGENCY PROCEDURE)**

**“DISCLOSED ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER  
APPLICATIONS**

**6-Tenders disclosure**

Tenders disclosure will be done in one stage on than **05 April at 12 o'clock** prompt by the Internal Tenders Board of the **Kobdombo Council**.

Only tenderers may attend the opening session or have themselves represented by a person of their choice (even in case of joint venture) having a sound knowledge of their file.

**7-Time frame**

The execution deadline sets by the Project Owner in the **one (01) calendar months**.

**8-Maximum number of lots**

The tender consist of one (01) lot only.

**9-Contract award**

The **Mayor of the Kobdombo Council**, Contracting Authority awards the contract to the applicant whose file, technically skilled, assessed and appealing with **the lowest bid** deemed to be and substantially in accordance with the tender file.

**10-Tender validity**

Applicants will be bound by their tenders for a period of **ninety (90) days** with effect from the tender-submission deadline.

KOBDOMBO, the 29 february 2024

**Carbon Copies**

- MINPUCO/Yde;
- RDPUCO/Yde;
- DO/NM;
- PRESIDENT/DTB-NM;
- DDEPRD/NM;
- RECORDS;
- BILLPOSTING.

**THE MAYOR OF KOBDOMBO  
(Contracting Authority)**

# **PIECE N°III**

## **REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL A CONSULTATION(RGAC)**

### **DISPOSITIONS GENERALES**

#### **1.1 – LE DOSSIER DE CONSULTATION**

##### **Article 1<sup>er</sup> – Contenu du dossier de consultation**

- 1.1 Le dossier de consultation décrit les fournitures faisant l'objet d'une certaine catégorie de lettre commande, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions de ces lettres-commandes.
- 1.2 Le dossier de consultation comprend les documents ci-après :
  - (a) La lettre d'invitation à soumissionner,
  - (b) Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres,
  - (c) Les spécifications techniques de la fourniture,
  - (d) Le bordereau descriptif et quantitatif,
  - (e) Le modèle de soumission,
  - (f) Le projet de lettre commande,
  - (g) Le modèle de tableau de comparaison des offres.
- 1.3 Le soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultation.

#### **1.2 – PREPARATION DES OFFRES**

##### **Article 2 – Langue de l'offre**

L'offre ainsi que toute la correspondance constituant l'offre seront rédigés en français ou en anglais.

##### **Article 3 – Documents constitutifs de l'offre**

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) La soumission, datée et signée,
- (b) Le bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé.

##### **Article 4 – Offre**

4.1 Le soumissionnaire précisera dans la soumission le lieu de livraison et la nature des prix :

- (a) hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA)
- (b) taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.

4.2 Le soumissionnaire complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de consultation, en indiquant les caractéristiques des travaux dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des travaux qu'il se propose de livrer en exécution de la lettre commande.

4.3 Le soumissionnaire remplira et signera le projet de lettre commande.

##### **Article 5 – Monnaie de l'offre**

Les prix seront libellés en FRANCS CFA.

##### **Article 6 – Délai de validité des offres**

Les offres seront valables pour la période (à préciser, entre 30 et 90 jours).

### **1.3 – DEPOT DES OFFRES**

#### **Article 7 – Cachetage et marquage des offres**

Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée :

- (a) adressée à l'Autorité Contractante à l'adresse indiquée dans la lettre d'invitation à soumissionner, et
- (b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation qu'indiqués dans la lettre d'invitation à soumissionner.

#### **Article 8 – Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues par l'Autorité Contractante au plus tard à la date et à l'heure spécifié dans l'avis de demande cotation.

### **1.4 OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES**

#### **Article 9 – Ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés**

9.1 La Commission de Passation des Marchés placées auprès de l'Autorité Contractante ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des offres qui aura lieu le même jour que le jour du dépôt des offres et dans l'heure qui suit celle du dépôt des offres.

9.2 La Commission de Passation des Marchés suscitée établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

#### **Article 10 – Vérification de la conformité et comparaison des offres**

La Commission de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

### **1.5 ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

#### **Article 11 – Attribution de la lettre-commande**

La Commission de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre-commande au Fournisseur, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins-disante.

#### **Article 12 – Communiqué de l'attribution de la lettre commande**

L'Autorité Contractante décidera de l'attribution et publiera le résultat de la lettre-commande dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) Le nom de l'attributaire,
- b) L'objet de la consultation,
- c) Le montant de la lettre-commande
- d) Le délai de livraison.

#### **Article 13 – Signature de la lettre-commande**

Dans les **quinze (15) jours** suivant l'attribution, la lettre commande sera signée par l'Autorité Contractante et sera notifiée au soumissionnaire qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

#### **Article 14 – Corruption et manœuvres frauduleuses**

Les Présidents et Membres de commission et les soumissionnaires doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute

corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (a) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre-commande,
- (b) et est coupable de « corruption » quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents,
- (c) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre-commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage.

« Manœuvres frauduleuses » comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.

**Article 15** : Présentation générale.

#### **A- ETABLISSEMENT DES OFFRES**

Les offres sont établies en **sept (07) exemplaires** et doivent être conformes aux prescriptions du dossier de consultation.

#### **B- PRESENTATION**

Les plis contenant les offres sans l'identification du soumissionnaire ou de l'Entreprise seront présentés dans une enveloppe anonyme fermée et portant la mention

##### ***B-1 L'enveloppe extérieure***

La soumission ainsi que toutes les pièces l'accompagnant devra être remis en **sept (07) exemplaires** dont 01 original et 06 copies.

Chaque soumissionnaire présentera son dossier à l'intérieur d'une enveloppe extérieure cachetée portant la mention :

**DEMANDE DE COTATION**  
**N°01 /DC/C-KOBDO/CIPM/2024 DU 29 Février 2024**  
**EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE**  
**MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO**

*< A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement >*

***B-2 L'enveloppe intérieure***

L'enveloppe sera unique contiendra le dossier administratif et financier de l'entreprise constituée des pièces ci-après :

<b>Pièces</b>	<b>Désignation</b>
A1	Déclaration d'intention de soumissionner suivant modèle DC signée, datée et timbrée
A2	Quittance d'achat de la DC
A3	l'Attestation de visite de site avec un rapport accompagné des photos
A4	l'Attestation de non faillite
A5	l'attestation de recouvrement ou de non redevance
A6	Attestation de soumission CNPS
A7	Attestation d'immatriculation
A8	Attestation de Domiciliation Bancaire
A9	Attestation et plans de localisation légalisés de l'Entreprise
A10	Attestation de non exclusion délivrée par l'ARMP
A11	La soumission signée, daté et timbrée conformément au modèle joint
A12	Le cadre du détail estimatif complété paraphé et signé
A13	Le bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres paraphé et signé à la dernière page
A14	Le Bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres paraphé et signé à la dernière page,
A 15	Sous détail des prix unitaires complet paraphé et signé à la dernière page,
A 16	CCAP et terme de référence paraphé et signé à la dernière page

# PIECE N°III

## CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

### CHAPITRE I : GENERALITES

#### Article 1<sup>er</sup> – OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente demande de cotation a pour objet **l'équipement en matériel médical du Centre médical d'arrondissement de Kobdombo**. La description de cette fourniture est indiquée à l'article 10 ci-après.

#### Article 2 – PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente lettre commande est passée suivant la Procédure d'urgence.

#### Article 3 – PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente lettre-commande sont par ordre de priorité :

- le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières,
- la soumission du fournisseur et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires aux Cahiers de Clauses Techniques et des Clauses Administratives Particulières ci-dessus cités,
- le détail estimatif,
- le bordereau descriptif quantitatif.

#### Article 4 – TEXTES GENERAUX

La présente lettre-commande est soumise :

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

1. **La loi N°2019/02223 du 24 Décembre 2019**, portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
2. **Décret N° 2001/048 du 23 février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
3. **Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003** fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier dans le domaine des marchés publics ;
4. **décret N°2018/366 du 06 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics et sa circulaire **N°0105/CAB/MINMAP du 13 Juillet 2018** relative à son application ;
5. **Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
6. **Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du **Décret N° 2001/048 du 23 février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
7. **L'arrêté N°093/CAB/PM du 05 novembre 2002** fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres ;
8. **l'arrêté 032/CAB/PM du 28 Février 2003** fixant les modalités d'application de la demande de cotation ;
9. **La circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011** relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
10. **La circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011** précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
11. **la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011** précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

12. La circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

13. La circulaire N°0000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois des Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;

14. Les DTU pour les fournitures.

#### **Article 5 – ATTRIBUTIONS**

Pour l'application des dispositions de la présente lettre-commande, il est précisé que :

- **Le Maître d'Ouvrage** est le Maire de la **Commune de KOBDOMBO** il conduit le processus de contractualisation et signe les marchés y relatifs ;
- **L'Autorité signataire du marché** est le Maire de la **Commune de KOBDOMBO** ;
- **La Commission Compétente** est la Commission Interne de Passation de Marchés Publics auprès de la Commune de **KOBDOMBO** ;
- **Le chef de Service du Marché** est un cadre du service technique de la Commune de **KOBDOMBO**. Il est accrédité par le maître d'ouvrage pour une assistance générale à caractère administratif, financier et technique. Il représente le Maître d'ouvrage auprès des instances compétentes d'arbitrage de litige ;
- **L'Ingénieur du marché** est le chef de service départemental du patrimoine de l'Etat du Nyong et Mfoumou, Il est chargé d'assurer la surveillance, le contrôle des travaux et de traiter tous les problèmes d'ingénierie.
- **Le Contrôle de conformité du Marché** est assuré par La Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou.
- Le mot « Prestataire » désigne la ou les personnes, firmes ou sociétés dont la soumission a été acceptée.
- Les « fournitures » désignent **l'équipement en matériel médical au Centre Médical d'Arrondissement de Kobdombo**.
- Le mot « Approuvé » signifie approuvé par écrit et comprend la confirmation écrite subséquente d'une approbation verbale antérieure.

#### **NANTISSEMENT**

1. - L'autorité chargée de l'ordonnancement est : **Le Maire de la Commune de Kobdombo** ;
2. - L'autorité chargée de la liquidation des dépenses est : **Le Contrôleur Départemental des Finances du Nyong et Mfoumou**;
3. - Le responsable chargé du paiement est : **le Receveur Municipal auprès de la Commune de Kobdombo** ;  
- Les responsables compétents pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent marché sont : **le Chef Service Départemental du Patrimoine de l'Etat du Nyong et Mfoumou et le Maire de la Commune de Kobdombo et le Chef du Centre Médical d'Arrondissement de Kobdombo**.

4.

#### **Article 6 – DELAI ET LIEU DE LIVRAISON**

Le délai de livraison des fournitures et matériels est fixé à **un (01) mois** à compter de la date de notification de la présente lettre commande.

Les livraisons se feront à la Mairie de **Kobdombo**.

#### **Article 7 – DOMICILE DU FOURNISSEUR**

Le fournisseur fait élection de domicile

à : .....

B. P. : .....

TEL. : .....

FAX : .....

Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

## **CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE**

### **Article 8 – ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR**

Le fournisseur a pour mission d'assurer la fourniture d'équipements tels que décrit dans l'article 10 sous le contrôle de.....(l'Ingénieur voir article 5).....et ce conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente lettre commande.

### **Article 9 – CONSISTANCE DES PRESTATIONS**

Les prestations du Fournisseur comprennent l'achat des équipements, livraison, l'installation, les frais de recette technique et d'assurance.

### **Article 10 – DESCRIPTION DES FOURNITURES**

- Les prestations comprennent la fourniture de l'**équipement en matériel médical du Centre Médical d'Arrondissement de Kobdombo.**

### **Article 11 – INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE FOURNISSEUR**

### **Article 12 – RECEPTION DES FOURNITURES**

Le Chef Service du Marché fixera la date de la réception à la date proposée par le prestataire avec une commission composée comme suit :

- **Président** : le Maître d'Ouvrage ou son représentant ;
- **Rapporteur** : l'Ingénieur ;
- **Membres** :
  - ✓ L'Autorité Contractante ou son représentant ;
  - ✓ Le Chef Service du Marché ou son représentant ;
  - ✓ L'Administration bénéficiaire ;
  - ✓ Tout autre personne invitée par le président en raison de ses compétences ;
  - ✓ Le Prestataire de service.

Le prestataire est convoqué à la réception par courrier au moins **dix (10) jours** avant la date de la réception. Il est tenu d'assister ou de se faire représenter car, son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la commission de réception.

La commission vérifiera la conformité de la fourniture avec les prescriptions de la lettre-commande et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité de la fourniture, le Fournisseur sera invité à remplacer à ses frais la fourniture incriminée.

En cas de fourniture conforme, la commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception signé par tous les membres de la commission et par le Fournisseur. Ce procès-verbal se prononce sur la quantité du matériel, la qualité des emballages et le respect des clauses contractuelles.

### **Article 13 – GARANTIE**

Les garanties commerciales habituelles visées aux clauses générales et résultantes d'une défectuosité ou d'une altération précoce du matériel sont à la charge du fournisseur.

### **Article 14 – ASSURANCE**

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le Fournisseur. Le Maître d'Ouvrage (ou le Maître d'Ouvrage Délégué) doit être dégagé de toutes obligations.

L'assurance doit représenter cent dix pour cent (110 %) de la valeur CAF des fournitures « magasin à magasin » sur une base « tous risques », y compris les risques de guerre et de grève, dans une monnaie librement convertible. Le Maître d'Ouvrage (ou le Maître d'Ouvrage Délégué) doit être désigné comme bénéficiaire.

## **CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES**

### **Article 15 – GENERALITES – PRIX**

Le Fournisseur est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente lettre commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les fournitures, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

#### **Article 16 – MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE**

Le montant global du présent marché tel qu'il ressort du devis estimatif ci-joint est de : ..... soit ..... TTC, soit :

- ✓ Montant HTVA : \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ ) Francs CFA ;
- ✓ Montant de la TVA : \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ ) Francs CFA ;
- ✓ Montant de l'IR : \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ ) Francs CFA ;
- ✓ Montant Net à mandater : \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ ) Francs CFA.

#### **Article 17 – MODALITES DE PAIEMENT**

##### **17.1 Avance de démarrage**

Dès la notification du marché au fournisseur, un acompte correspondant à (pourcentage à préciser et ne pouvant excéder 20 % du montant de la lettre-commande, toutes taxes comprises) peut être accordé au titulaire de la lettre-commande, sur sa demande.

Cet acompte est cautionné à cent pour cent (100 %) par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

La main levée de cette caution est délivrée à la réception de toutes les fournitures objet de la présente lettre-commande.

##### **17.2 Echelonnement des Paiements**

Les paiements s'effectueront au prorata des prestations exécutées et déduction faite de l'acompte.

Le Fournisseur est rémunéré sur présentation des factures après réception des fournitures.

#### **Article 18 – DOMICILIATION BANCAIRE**

Le Maître d'Ouvrage (ou le Maître d'Ouvrage Délégué) se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente lettre-commande par virement au compte bancaire N° ..... ouvert auprès de la (Nom de la Banque) ..... au nom de (Fournisseur) .....

#### **Article 19 – REGIME FISCAL**

La présente lettre-commande est soumise à tous les droits et taxes en vigueur dans la République du Cameroun.

La taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est à la charge du Maître d'Ouvrage ou (du M Ouvrage Délégué).

#### **Article 20 – TIMBRE ET ENREGISTREMENT**

Sept (7) exemplaires originaux de la présente lettre-commande sont à timbrer et à enregistrer par les soins du Fournisseur et à ses frais, conformément à la réglementation en vigueur.

### **CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES**

#### **Article 21 – EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE**

**Quinze (15) exemplaires** de la présente lettre-commande sont édités et diffusés au soin du prestataire.

#### **Article 22 – LITIGES**

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe.

A défaut de règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente lettre commande sera définitivement tranché par la juridiction camerounaise compétente.

#### **Article 23 – RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente lettre-commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur.

#### **Article 24 – VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente lettre-commande ne sera valide qu'après sa signature par l'Autorité Contractante et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Fournisseur.

# PIECE N°IV

## DESCRIPTIFS DES FOURNITURES (DF)

N°	DESIGNATION	QUANTITE
1	Berceau inox	06
2	Table d'accouchement	02
3	Lit d'hospitalisation + matelas	08
4	Chariot	02
5	Bassin de lit en plastique	08
6	Stéthoscope	04
7	Tensiomètre électronique	04
8	Boite d'accouchement	04
9	Boite de petite chirurgie	02
10	Boite d'appendicite	02
11	Boite de laparotomie	02
12	Pèse bébé mécanique	02
13	Pèse personnes adultes	02
14	Pissette 250 ML	10
15	Tambour a compresse	06
16	Lampe d'examen	02
17	Haricot	04

# PIECE N°V

## BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)

### BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	Désignation	Unités	Prix Unitaires HTVA	
			En lettres	En chiffres
1	<p><b><u>Berceau inox</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat. Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrits dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. <b>forfait (FF)</b> à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
2	<p><b><u>Table d'accouchement</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Table d'accouchement</u></b>. Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrites dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
3	<p><b><u>Lit d'hospitalisation + matelas</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Lit d'hospitalisation + matelas</u></b>. Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrits dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
4	<p><b><u>Chariot</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Chariot</u></b> Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrits dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
5	<p><b><u>Bassin</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Bassin</u></b>. Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrits dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
6	<p><b><u>Stéthoscope</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Stéthoscope</u></b>. Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrits dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
7	<p><b><u>Tensiomètre électronique</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Tensiomètre électronique</u></b> Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrites dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
8	<p><b><u>Boîte d'accouchement</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) du <b><u>Boîte d'accouchement</u></b> . Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrits dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
9	<p><b><u>Boîte de petite chirurgie</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Boîte de petite chirurgie</u></b></p>			

	<p>Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrites dans le " CCTP "y compris toutes sujétions.</p> <p>L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
10	<p><b><u>Boîte d'appendicite</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Boîte d'appendicite</u></b></p> <p>Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrites dans le " CCTP "y compris toutes sujétions.</p> <p>L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
11	<p><b><u>Boîte de laparotomie</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Boîte de laparotomie</u></b></p> <p>. Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrites dans le " CCTP "y compris toutes sujétions.</p> <p>L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
12	<p><b><u>Pèse bébé mécanique</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Pèse bébé mécanique</u></b> Il rémunère toutes</p> <p>. les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrits dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
13	<p><b><u>Pèse personnes adultes</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Pèse personnes adultes</u></b></p> <p>. Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrits dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
14	<p><b><u>Pissette 250 ML</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Pissette 250 ML</u></b></p> <p>. Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrits dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
15	<p><b><u>Tambour a compresse</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Lampe d'examen</u></b></p> <p>. Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrits dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
16	<p><b><u>Lampe d'examen</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Registre de transmission</u></b>. Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrits dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			
17	<p><b><u>Haricot</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la fourniture de l'UNITE (U) de <b><u>Haricot</u></b></p> <p>. Il rémunère toutes les conditions de fourniture et de mise en place telles qu'elles sont décrits dans le " CCTP "y compris toutes sujétions. L'Unité (U) à _____ <b>Francs CFA</b></p>			

# PIECE N°VI

## DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF (DEQ)

### DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DU MATERIEL MEDICAL

N°	DESIGNATION	U	Quantité	Prix Unitaires		Prix Total	
				en lettres	en chiffres	en lettres	en chiffres
1	Berceau inox						
2	Table d'accouchement						
3	Lit d'hospitalisation + matelas						
4	Chariot						
5	Bassin de lit en plastique						
6	Stéthoscope						
7	Tensiomètre électronique						
8	Boite d'accouchement						
9	Boite de petite chirurgie						
10	Boite d'appendicite						
11	Boite de laparotomie						
12	Pèse bebe mécanique						
13	Pèse personnes adultes						
14	Pissette 250 ML						
15	Tambour a compresse						
16	Lampe d'examen						
17	haricot						
	<b>MONTANT TOTAL HT</b>						
	<b>MONTANT TTC</b>						
	<b>MONTANT TVA (19,25%)</b>						
	<b>MONTANT IR (5,5% ou 2,2)</b>						
	<b>MONTANT NET A PAYER</b>						

Arrêté le montant TTC du présent Détail Estimatif à la somme de :

Fait à **kobdombo**, le \_\_\_\_\_

LE SOUMISSIONNAIRE

**PIECE N°VII**  
**MODELES DES ANNEXES**

**LETTRE DE SOUMISSION**

**DEMANDE DE COTATION N° \_\_\_\_/DC/C-KOBDO/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

- **POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO.**

Au Président de la Commission Interne de Passation des  
Marchés auprès de la commune de Kobdombo

Date : .....

M.....

Après avoir examiné le Dossier de consultation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer.....

Conformément à la demande de consultation et pour la somme de.....

F CFA (en lettres). Hors Taxe sur la valeur ajoutée et Toutes Taxes comprises.....

F CFA (en chiffres). Hors Taxe sur la valeur ajoutée et Toutes Taxes comprises.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de.....(nombre de jours) à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la lettre d'invitation à soumissionner ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'une lettre-commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution d'une lettre-commande, constituera une lettre-commande nous obligeant réciproquement.

Le .....

Signature.....

Nom et qualité du signataire  
pour le compte du candidat

## DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER

Je soussigné \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Domicilié : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

**FOURNITURE DU MATERIEL MEDICAL** dans Commune de Kobdombo

En vertu de mes pouvoirs de Directeur Général, après avoir pris connaissance de

**DEMANDE DE COTATION N° \_\_\_\_/DC/C-KOBDO/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

- **POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE MEDICAL  
D'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO.**

Déclare par la présente, **L'INTENTION DE SOUMISSIONNER** pour cet appel d'Offres.

**FAIT A KOBDOMBO, Le \_\_\_\_\_**

**Le Directeur Général**

## ATTESTATION DE VISITE DES LIEUX

Je soussigné Monsieur \_\_\_\_\_ ;

Directeur Général de l'entreprise \_\_\_\_\_ ;

Atteste avoir visité le site (photos) du projet relatif à l'équipement en matériel médical au Centre Médical d'Arrondissement de Kobdombo pour le compte du Ministère de la Santé, dans Commune de Kobdombo, Département du Nyong et Mfoumou.

*Suivant Demande* de Cotation N° \_\_\_\_\_./DC/C-KOBDO/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_

A l'issue de cette visite, les observations suivantes ont été relevées :

### **A- OBSERVATIONS GENERALES**

N° D'ORDRE	DESIGNATION	OBSERVATIONS

### **B- OBSERVATIONS SPECIFIQUES**

Préciser les écarts éventuels rencontrés par rapport à la **DC**, proposer et chiffrer s'il y a lieu, les améliorations techniques et économiques possibles.

- a-)
- b-)
- c-)

**VISA DU COCONTRACTANT**

*(1) Indiquer ci-dessus les quantités pour chaque tâche ainsi que les contraintes particulières liées à leur exécution.*

**NB** : Cette fiche aussi bien que l'offre engage le soumissionnaire. Il ne pourra prétendre après, la non-connaissance du site pour d'éventuelles réclamations.

*Elle est une des pièces à fournir dans la **DC**.*

## GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES

<b>Présentation l'Offre :</b>		
- Un (01) pli unique		Oui ou non
<b>Présentation générale de l'offre : trois (03) critères</b>		
- Intercalaires en couleur		Oui ou non
- Reliure		Oui ou non
- lisibilité		Oui ou non
<b>Le soumissionnaire sera évalué sur les critères : Douze (15 sous critères</b>		
A1	Déclaration d'intention de soumissionner suivant modèle DC signée, datée et timbrée	Oui ou non
A2	Quittance d'achat de la DC	Oui ou non
A3	l'Attestation de visite de site avec un rapport accompagné des photos	Oui ou non
A4	l'Attestation de non faillite	Oui ou non
A5	l'attestation de recouvrement ou de non redevance	Oui ou non
A6	Attestation de soumission CNPS	Oui ou non
A7	Attestation d'immatriculation	Oui ou non
A8	Attestation de Domiciliation Bancaire	Oui ou non
A9	Attestation et plans de localisation légalisés de l'Entreprise	Oui ou non
A10	Attestation de non exclusion délivrée par l'ARMP	Oui ou non
A11	La soumission signée, daté et timbrée conformément au modèle joint	Oui ou non
A12	Le cadre du détail estimatif complété paraphé et signé	Oui ou non
A13	Le bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres paraphé et signé à la dernière page	Oui ou non
A14	Le Bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres paraphé et signé à la dernière page,	Oui ou non
A 15	Sous détail des prix unitaires complet paraphé et signé à la dernière page,	Oui ou non
A 16	CCAP et terme de référence paraphé et signé à la dernière page	Oui ou non

# PIECE N°VIII PROJET DE LETTRE-COMMANDE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix – Travail – Patrie*

\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE KOBDOMBO**

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
DES MARCHES

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

*Peace – Work – Fatherland*

\*\*\*\*\*

**KOBDOMBO COUNCIL**

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

INTERNAL COMMISSION TENDERS  
BOARD

\*\*\*\*\*

Lettre-commande N° \_\_\_\_\_ /DC/ C-KOBDO/CIPM/2024 du  
\_\_\_\_\_ pour l'équipement en matériel médical du Centre  
médical d'Arrondissement de Kobdombo  
en procédure d'urgence

## **TITULAIRE:**

B.P:

Tel: (+237)

N° R.C :

N° Contribuable :

N° Compte: \_\_\_\_\_

**OBJET: POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL  
D'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO.**

**LIEU: KOBDOMBO**

**DELAID'EXECUTION** : Un (01) mois

**MONTANTS EN FCFA** :

<b>TTC</b>	
<b>HTVA</b>	
<b>TVA (19.25%)</b>	
<b>IR (2,2 ou 5,5%)</b>	
<b>Net à mandater</b>	

**FINANCEMENT** : BIP MINSANTE Exercice 2024

SOUSCRITE, LE \_\_\_\_\_

SIGNEE, LE \_\_\_\_\_

NOTIFIEE, LE \_\_\_\_\_

ENREGISTREE, LE \_\_\_\_\_

**ENTRE :**

**Le Gouvernement de la République du Cameroun, représenté par le Maire de la Commune de Kobdombo dénommée ci-après :**

**« Maitre d’Ouvrage »**

**D’UNE PART,**

**ET**

**L’Entreprise.....**

BP : .....

TEL. : ..... FAX : .....

N° RC : .....

N° Contribuable : .....

N° Compte Bancaire : .....

Représenté par son Directeur Général .....

Dénommé ci-après :

**« L’Entrepreneur »**

**D’autre part**

**IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :**

# **Sommaire**

**Titre I : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)**

**Titre II : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)**

**Titre III : Bordereau des Prix Unitaires (BPU)**

**Titre IV : Détail Estimatif (DE)**

PAGE ET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE N° \_\_\_\_ / LC/ C-KOBDO/CIPM/2024  
DU \_\_\_\_\_

APRES CONSULTATION AVEC LA SOCIETE : (Raison sociale et adresse du Fournisseur)

.....

POUR LA FOURNITURE .....

DELAI D'EXECUTION : .....

Montant de la Lettre-Commande en FCFA :

<b>TTC</b>	
<b>HTVA</b>	
<b>TVA (19.25%)</b>	
<b>IR (2.2 OU 5.5%)</b>	
<b>Net à mandater</b>	

Lue et acceptée par l'Entrepreneur	Signée Le Maire de Kobdombo
Kobdombo, le.....	Kobdombo, le.....
<b>ENREGISTREMENT</b>	

# **LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS**

## **I) BANQUES**

- 1- *Afriland First Bank (FIRST BANK) B.P.11834, Yaoundé;*
- 2- *Banque Atlantique Cameroun (BACM), B.P.2933, douala ;*
- 3- *BANQUE Gabonaise pour le financement International (BGFIBANK) BP.800, Douala*
- 4- *Banque International du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC) B.P.1925 Douala*
- 5- *Citibank Cameroon (CITIGROUP)B.P,4571 Douala*
- 6- *Commercial bank of Cameroon (CBC),B.P4004, Douala*
- 7- *Ecobank Cameroun (ECOBANK),B.P,582, Douala*
- 8- *National financial credit bank (NFC-BANK), B.P, 6578 Yaoundé*
- 9- *Société commercial de banque*
- 10- *Société Générale Cameroun (SGC)B.P.4042, Douala*
- 11- *standard chartered bank Cameroon (SCBC)B.P, 1784 Douala*
- 12- *union bank of Cameroon PLC (UBC)B.P.15569*
- 13- *United bank of Africa (UBA), B.P.2088,Douala*
- 14- *Banque camerounaise des petites et moyennes entreprises (BC-PME) B.P,12962 Yaoundé*
- 15- *Bank ofAfrica Cameroon (BOA Cameroun, BP : 4 593 Douala*

## **II-COMPAGNIES D'ASSURANCES**

- 16- *Activa Assurances B.P.12970 Douala ;*
- 17- *Chanas Assurances, B.P, 109, Douala ;*
- 18- *zenithe Insurance,B.P.1130 Yaoundé ;*
- 19- *Aréa Assurances SA, BP: 1 531 Douala;*
- 20- *Atlantique Assurances SA, BP: 2 933 Douala;*
- 21- *Beneficial General Insurances SA, BP: 2 328 Douala;*
- 22- *CPA SA, BP: 54 Douala;*
- 23- *Nsia Assurances SA, BP: 2 759 Douala;*
- 24- *Pro Assur SA, BP: 5 963 Douala;*
- 25- *SAAR SA, BP : 1 011 Douala ;*
- 26- *Saham Assurances SA, BP: 11 315 Douala;*